

# Dossier du participant

---

Retrouvez dans ce document :

page 1 > « Les gratte-ciel de Villeurbanne » présentation du film

page 1 > Les arts de la rue en Poitou-Charentes : éléments de repérage

page 2 > La diffusion des compagnies de rue en Poitou-Charentes : éléments identifiés en 2007

page 5 > Les fonctions de l'art dans l'espace public : perturbation, intégration, opérationnalité, rayonnement ?

- >> Quelques éléments de réflexion
- >> Présentation d'Hélène Mugnier

page 7 > La place de l'art dans l'espace public

- >> Quelques éléments de réflexion
- >> Présentation de Catherine Aventin
- >> Présentation de Marcel Freydefont

page 9 > Cafés de la connaissance

- >> Quelques éléments de réflexion
- >> Présentation de Claude Renard
- >> Présentation de Roland Council
- >> Présentation de Luc Bousquet
- >> Quelques outils à la disposition des territoires
- >> L'IAAT, la créativité et les territoires

page 13 > Zoom sur quelques exemples :

- > **Angoulême** : Les murs peints de la Bande dessinée à Angoulême
- > **La Rochelle** : Les arts de la rue dans l'espace public de La Rochelle
- > **Pays Montmorillonnais** : Une programmation concertée de spectacles de rue
- > **Bouillé-St-Paul** : Le festival " Bouillez ! " et l'aménagement de l'espace public

page 24 > Le festival "Coup de Chauffe" : la place du festival dans l'espace public

page 26 > Pour aller plus loin... Bibliographie

**Nomad's Land (en collaboration avec Bambuco)**  
**Villeurbanne - juin 2004 - 70ème anniversaire du quartier des gratte-ciel.**

Cet ambitieux projet artistique comprenait deux volets complémentaires :

- le spectacle Nomad's Land : l'envahissement progressif et total d'un quartier de la principale avenue du quartier des gratte-ciel, avec un quarantaine de comédiens, des tonnes de bambous géants et une multitude de machines enflammées.
- L'embrasement des façades des immeubles et de l'Hôtel de Ville de ce même quartier pour fêter son 70ième anniversaire.

Un projet participatif de grande ampleur, tant dans sa préparation (plusieurs mois en amont) que dans sa réalisation (3 soirées de collaboration avec les habitants de 300 appartements).

## Les arts de la rue en Poitou-Charentes

## Eléments de repérage

### Les Arts de la Rue

> "On désigne communément par le terme "arts de la rue", les spectacles ou les événements artistiques donnés à voir en dehors des lieux pré-affectés : théâtres, salles de concert, musées... Dans la rue, donc, sur la place du village ou les berges d'un fleuve, dans une gare ou un port et aussi bien dans une friche industrielle ou un immeuble en construction. De la prouesse solitaire à la scénographie monumentale, de la déambulation au dispositif provisoire, de la parodie contestataire à l'événement merveilleux, les formes et les enjeux en sont variés, les disciplines artistiques s'y côtoient et s'y mêlent..." *Extrait d'un article de Sylvie Clidière paru dans la brochure de présentation du Temps des arts de la rue ([www.tempsrue.org](http://www.tempsrue.org))*

> Le repérage des arts de la rue par le Ministère de la culture a commencé dans les années 80, notamment avec le soutien de Lieux Publics. Une politique d'intervention globale sur le secteur a été mise en œuvre à partir de 1993. En 2005, le ministre a souhaité porter une attention particulière aux arts de la rue. Dix ans après le lancement d'un premier plan d'intervention en faveur de ce secteur, il était nécessaire de redynamiser la politique de soutien de l'Etat. En février 2005, à Marseille, Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture, lance le Temps des arts de la rue. *Source <http://www.culture.gouv.fr/>*

#### En région Poitou-Charentes

> Première région à se saisir du Temps des Arts de la Rue avec des acteurs précurseurs tels que l'Agence Régionale du Spectacle Vivant (<http://www.scenoscope.fr/>) et l'Avant-Scène Cognac (<http://www.avantscene.com/>). C'est un des axes prioritaire du développement culturel en Poitou-Charentes. Dès septembre 2005, la Région a lancé son plan de développement triennal des arts de la rue. Complémentaires du soutien artistique conduit par la Région, les trois grands axes de ce plan sont articulés autour d'une part de la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation aux arts de la rue, d'autre part du soutien à l'emploi culturel et enfin de l'accès de tous à la culture et du rééquilibrage des territoires.

*Source : <http://www.poitou-charentes.fr/>*

*Pour aller plus loin :*

<http://www.horslesmurs.fr/> : Hors Les Murs, association nationale pour le développement des arts de la rue et des arts de la piste (Ministère de la Culture)

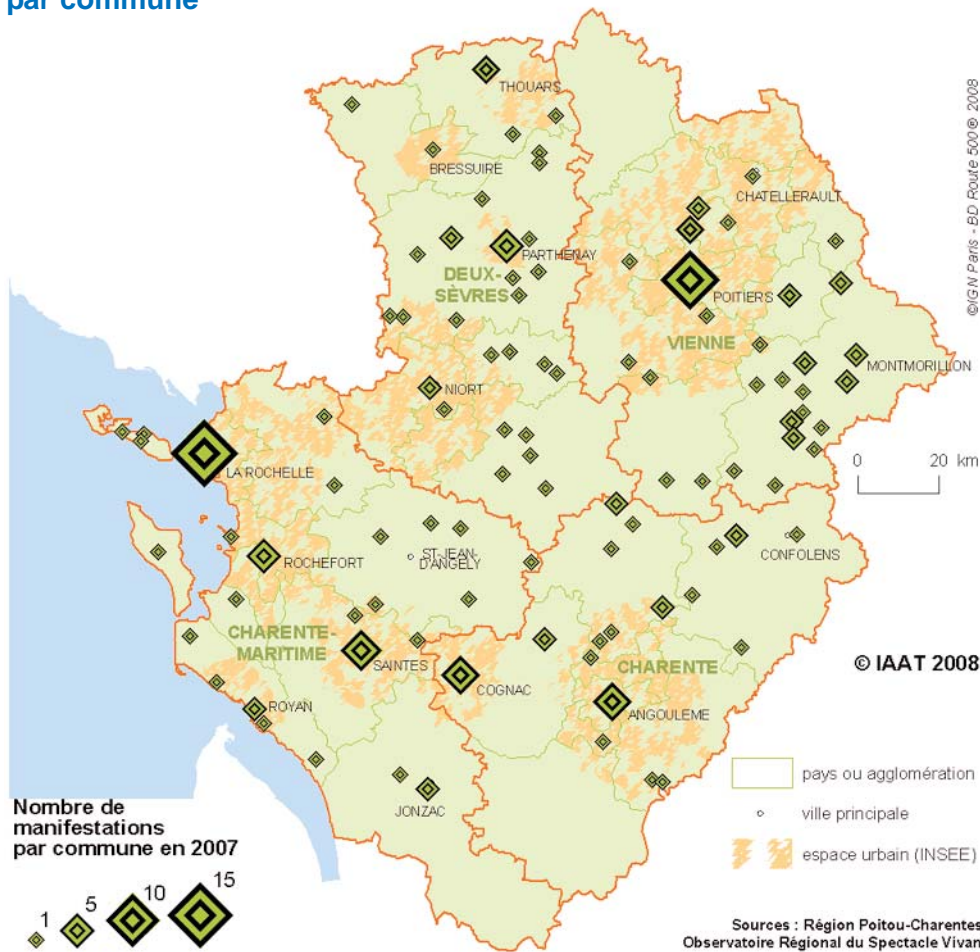
<http://lefourneau.com/> : Réseau d'individus comme de structures qui composent le paysage des arts de la rue, la Fédération rassemble les professionnels dans leur diversité et forme un collectif de compétences actives et plurielles.

<http://www.tempsrue.org/> : Le site du temps des arts de la rue initié en 2005 par Hors les Murs.

<http://www.lieuxpublics.fr/> : Centre national de création des arts de la rue.



## Nombre total de manifestations par commune



## Festivals Nuits Romanes



## Manifestations Lézards de la rue



## En 2007, 165 manifestations ou saisons culturelles programmant des arts de la rue sont repérées dans 141 communes de Poitou-Charentes.

Cette répartition est équilibrée sur l'ensemble du territoire. Mais elle doit être nuancée comme le montre le festival des *Nuits Romanes*. Impulsé par la Région, il est organisé sur les territoires par des porteurs de projets (associations culturelles, collectivités territoriales...) et est à l'origine de nombreuses manifestations sur les territoires ruraux.

Il est intéressant de noter aussi la diffusion et le rayonnement de manifestations sur un territoire autre que communal comme *Lézards de la rue* en Pays Montmorillonnais.

### Précaution :

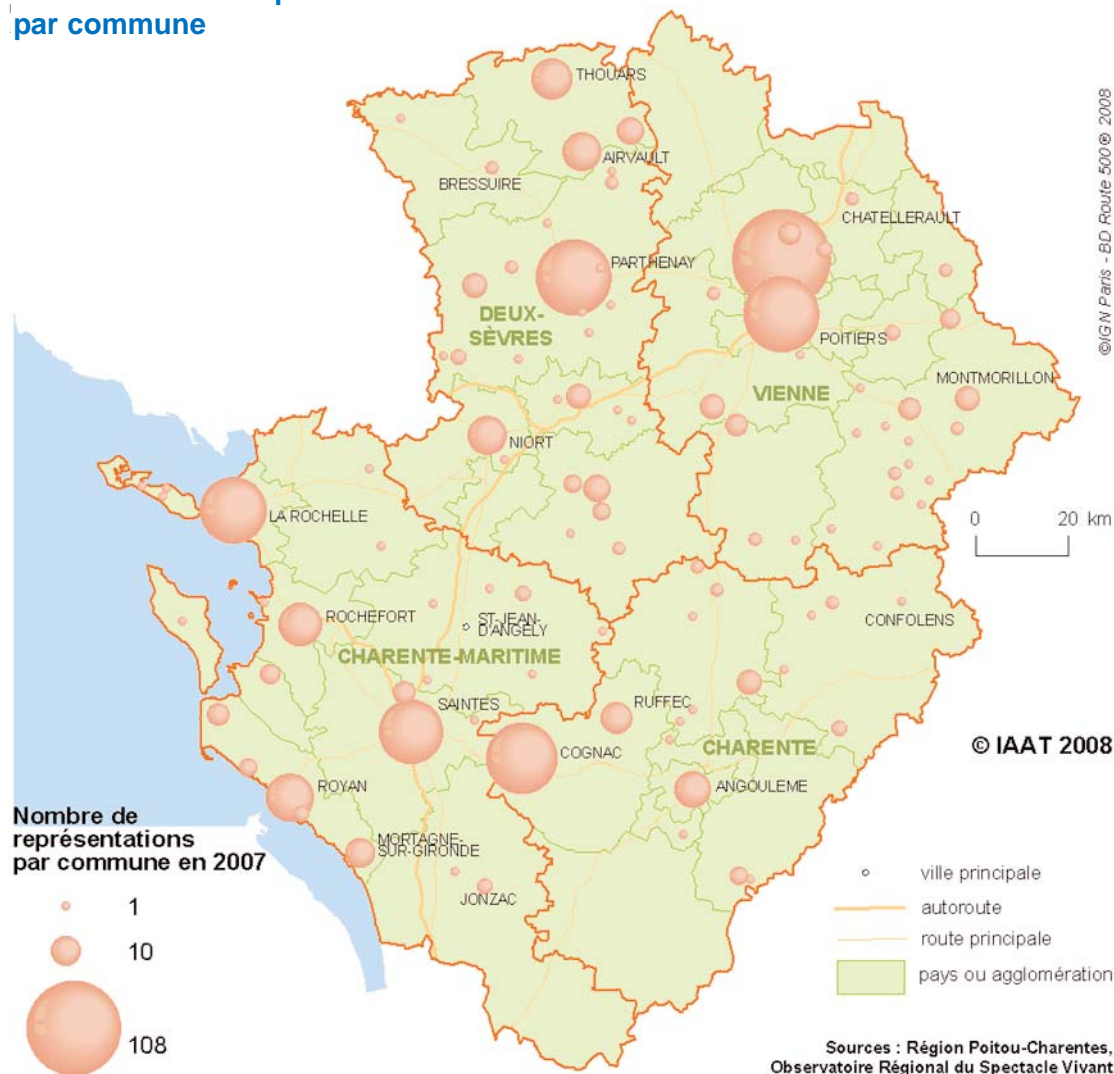
Cet inventaire réalisé par la mission " arts de la rue - transformation de l'espace public " de la direction "Vivre ensemble " de la Région Poitou-Charentes est une première base de travail. Il n'est pas exhaustif, mais recense les principales manifestations " rue 1" ou programmeurs de " compagnies de rue " en Poitou-Charentes en 2007.

Contextualiser ces éléments avec l'ensemble de la programmation spectacle vivant est intégré dans le cadre des chantiers de travail de l'observatoire régional du spectacle vivant<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>Rue : terme utilisé par commodité car regroupant des formes de représentations dans la rue, à l'extérieur, voire dans des lieux de spectacles, mais le plus souvent dans le cadre de manifestations revendiquées comme s'exerçant dans l'espace public.

<sup>2</sup> Se reporter aux documents et sites Internet suivants : *Éléments d'état des lieux du spectacle en Poitou-Charentes*, 2004 ; cahier des charges 2007-2009 (bientôt en ligne sur le site : [arsv.fr](http://arsv.fr)) ; site Internet [scenoscope.fr](http://scenoscope.fr) (agenda des spectacles en Poitou-Charentes).

## Nombre total de représentations par commune



Plus de 730 représentations<sup>1</sup> " rue " sont programmées en 2007 sur l'ensemble du territoire régional.

Près d'un tiers de ces représentations s'est déroulé en Vienne (32,7%), plus d'un quart en Charente-Maritime (26,7%), un quart en Deux-Sèvres (25,2%) et 15,5% en Charente.

En moyenne, un organisateur programme 8 représentations par manifestation. Le tableau ci-contre distingue les différentes typologies d'organisateur de spectacles de rue.

<sup>1</sup>Le terme de représentation correspond ici à la diffusion d'une compagnie, dans un spectacle ou une manifestation, lors d'une soirée.

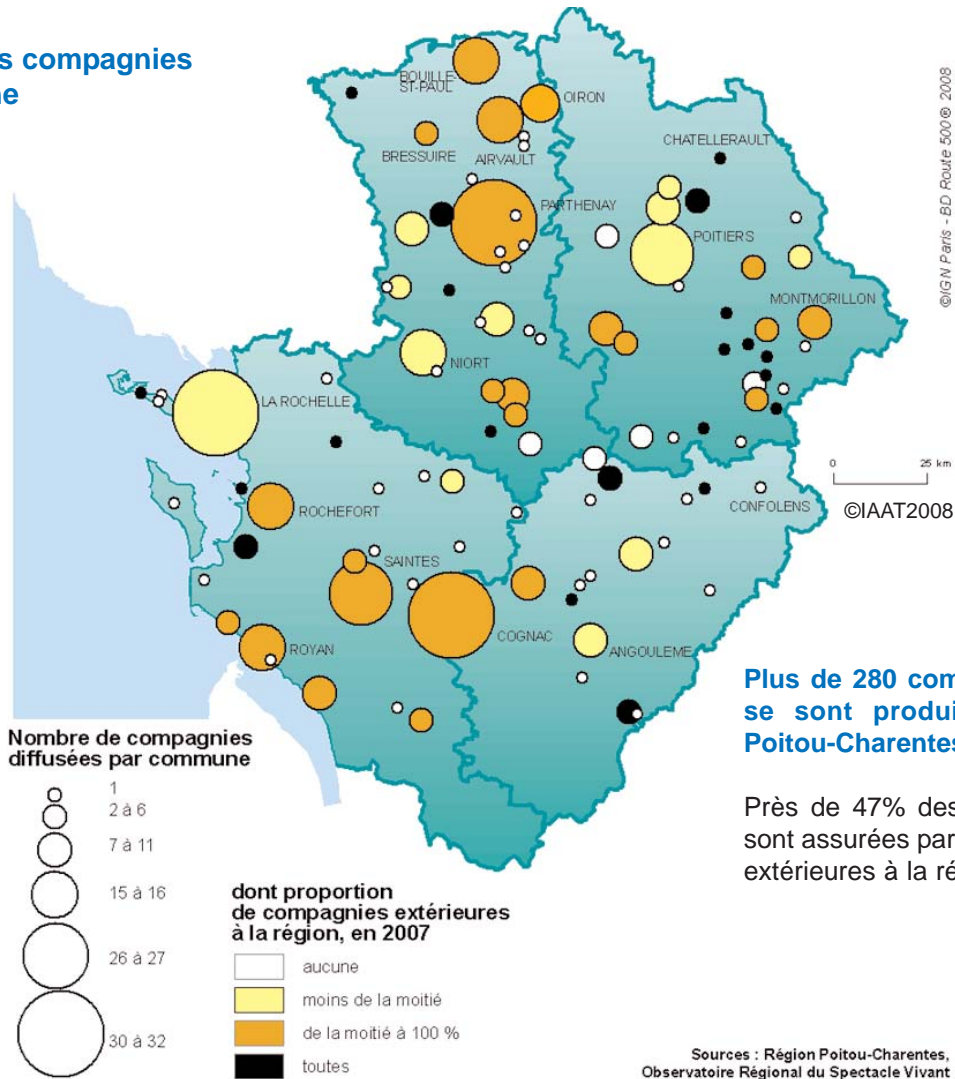
Typologies d'organisateur	Nb d'organisateur	Part en %	Nb de représentations	Part en %
Agence d'événement	2	1,6	136	18,2
Scène nationale	2	1,6	11	1,5
Lieu de création	3	2,4	4	0,5
Comité des fêtes, quartier	4	3,2	37	5,0
Lieu de formation, d'enseignement	4	3,2	12	1,6
Théâtre de ville / pays	8	6,4	102	13,7
Lieux d'éducation populaire (centre d'animation, MJC...)	13	10,4	110	14,7
Association culturelle	23	18,4	77	10,3
Compagnie	26	20,8	140	18,8
Collectivité	28	22,4	102	13,7
Autres	12	9,6	15	2,0



# La diffusion des compagnies de rue en Poitou-Charentes

Éléments identifiés en 2007

## Diffusion des compagnies par commune

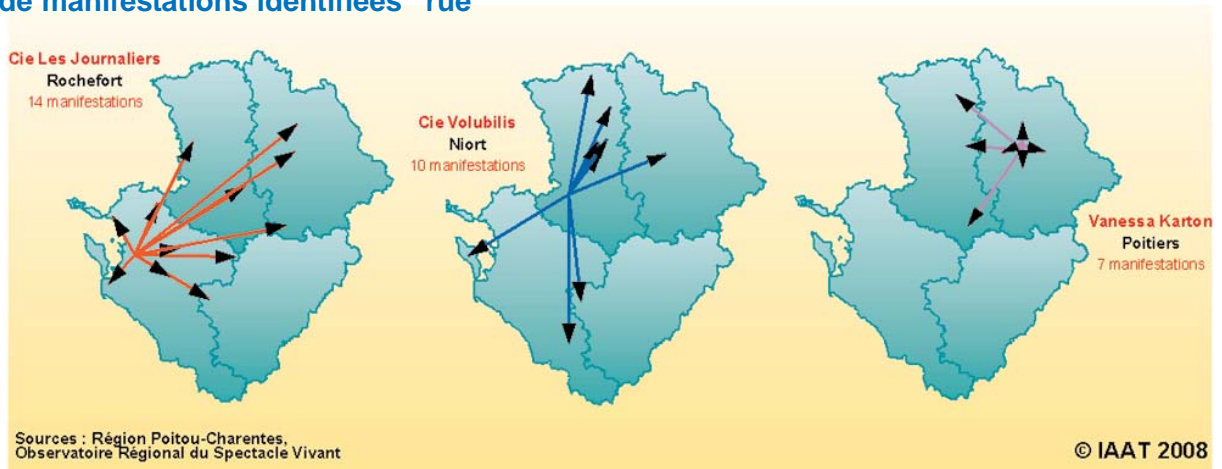


Plus de 280 compagnies de rue se sont produites en région Poitou-Charentes en 2007.

Près de 47% des représentations sont assurées par des compagnies extérieures à la région.

Sources : Région Poitou-Charentes, Observatoire Régional du Spectacle Vivant

## Exemples de diffusion de compagnies de rue au sein de manifestations identifiées "rue"



**Précaution de lecture :** les exemples cités ne montrent pas l'ensemble de la diffusion des compagnies pour deux raisons principales :

- > nous ne retenons que le territoire régional ;
- > nous indiquons seulement la diffusion dans le cadre des manifestations " rue " de la Région.



## Les fonctions de l'art dans l'espace public :

perturbation, intégration, opérationnalité, rayonnement ?

### Quelques éléments de réflexion

par Christian Lemaignan  
Espace Mendès-France

**L'espace public** est un lieu de réunion collective où peuvent se créer des relations. Il pose des questions : est-il **gouverné**, ordonné, sécurisé... ? Est-il **sans frontière**, ouvert à chacun, à tous, lieu de rencontres, de paroles, de loisirs, d'agitations... ? Est-il, en tant qu'espace public, l'**extérieur** de l'espace privé (mais les i-pod, les portables y introduisent des actes privés), alors que l'**intérieur** (le privé) est envahi de choses publiques (par la télévision, l'internet...) ?

**Ce qui crée le lieu, le territoire, c'est l'habiter.** Pour certains géographes, l'habiter est vertical (enracinement du paysan, authenticité des habitants), pour d'autres, il est horizontal, pratiqué, médiatisé par les relations sociales des producteurs, qui ne sont qu'un maillon (division du travail) dans un monde plus incertain.

L'espace public représenterait 60 % des espaces d'une ville, bien que les Pouvoirs Publics organisent également les espaces privés (réglementation, lotissements, centres commerciaux, mixité sociale, maîtrise de l'énergie, des déchets...). **L'intervention artistique peut-elle dynamiser ces espaces ?**

Les espaces publics sont ainsi :

- des espaces de vie : ensemble des lieux fréquentés (travail loisirs, commerce...)
- des espaces sociaux : ensemble des interrelations et relations sociales spatialisées (groupes, acteurs,...) ;
- des espaces vécus qui intègrent les deux premiers et y ajoutent des valeurs psychologiques et symboliques qui y sont projetées et perçues.

(Armand Frémont, cité par Christophe Imbert, laboratoire "Migrinter").

" Au lieu d'imposer à tous les autres une maxime dont je veux qu'elle soit une loi universelle, je dois soumettre ma maxime à tous les autres afin d'examiner par la discussion sa prétention à l'universalité. Ainsi s'opère un glissement : le centre de gravité ne réside plus dans ce que chacun souhaite faire valoir, sans être contredit, comme étant une loi universelle, mais dans ce que tous peuvent unanimement reconnaître comme une norme universelle ". Jürgen HABERMAS<sup>1</sup>.

### L'art est-il un élément d'aménagement et d'attraction des territoires, à travers ses espaces publics ?

La place de l'art dans l'espace public peut se comprendre selon des fonctionnalités variées et complémentaires :

- l'art a-t-il une fonction de **perturbation** (voire d'agitation selon Paul Ardenne), d'interrogation de l'existant, des multi-usages, des moments de la vie qui s'y exercent (en particulier dans " les zones blanches " selon L'Atelier de Géographie Parallèle<sup>2</sup>) ?
- l'art a-t-il une fonction d'**intégration** par le plasticien des publics fréquemment en situation instable du fait de rénovations, de destruction-reconstruction (le réel en œuvre) des espaces publics (selon Stefan Shankland) ; est-ce une fonction de médiation de l'œuvre d'art lors d'une transformation urbaine ? ;
- l'art a-t-il une fonction d'**opérationnalité** (place de la commande artistique publique) dans l'accompagnement d'un aménagement et dans l'organisation du " Beau " (" si la laideur est objective, la beauté est subjective ") ?
- l'art a-t-il une fonction de **rayonnement**, car partant d'une situation locale vécue le projet artistique expérimental dépasse les enjeux locaux (les lettres en céramique du texte des Droits de l'Homme décorent la station de métro "Concorde" à Paris, "St Gilles" à Bruxelles, "Parque" à Lisbonne, à Rio, selon Françoise Schein qui pense la ville comme un réseau) ;

En quoi l'art (quelle que soit son mode d'expression), les arts de la rue (au caractère éphémère et spectaculaire) participent à la modification de l'espace public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural ?

Lemaignan Christian: "Créer son futur au sein des territoires", éditions Atlantica 2007.

<sup>1</sup> " Morale et communication, Conscience morale et activité communicationnelle ", Cerf, Paris, 1996, p. 88.

Lire aussi : " L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise ", titre original : " Strukturwandel der Öffentlichkeit " L'Espace public/, Payot (1986).

<sup>2</sup> Collectif d'artistes, [www.unsiteblanc.com](http://www.unsiteblanc.com)



## Art & Management : Pourquoi et comment les conjuguer ?

Travail d'équipe et leadership, créativité et innovation, liberté et rigueur, expertise et compétences d'exception, concurrence exacerbée et stratégie de l'action : voilà quelques caractéristiques partagées par l'artiste et le manager. Loin d'un préjugé qui opposerait l'art au management en entreprise, rapprocher leurs pratiques, c'est identifier des problématiques communes.

L'artiste chef d'atelier ou chef de chantier se comporte comme un manager, avec des pratiques diverses du leadership. C'est aussi un conquérant commercial capable de valoriser sa signature comme une marque. Enfin, s'il est un modèle de la créativité et des processus de l'innovation, c'est bien celui de l'art.

Regarder l'art et s'interroger sur ses pratiques, c'est donc reformuler pour mieux les mettre en perspective des questions au cœur des stratégies contemporaines des entreprises.

**Hélène Mugnier** est consultante indépendante, spécialisée sur les liens Art & Entreprise : animation de conférences, séminaires et ateliers sur mesure. (depuis 2005)

### Publications :

" Art & Management : du fantasme à la réalité ", Demos, janvier 2007

" Art& Cie : l'art est indispensable à l'entreprise " (Dunod, 2005, sous la direction de J. Frèches)

Hélène Mugnier  
Hélène Mugnier Conseil  
12 rue Félix Faure  
75015 PARIS  
helenemugnier@yahoo.fr  
<http://artbusiness.typepad.com>

*Face aux zones blanches,  
Aux friches urbaines, aux banlieues délaissées,  
Chercher un monde inconnu, Explorer des espaces sans destin,  
Trouver des objets indéterminés, Exclure les rejets de la ville,  
Agiter des entités délaissées de leur destination mais connues dans leur statut,  
Puis délimiter les contours sans frontière de ces zones éphémères, évoluant dans le temps,  
Et produire des œuvres qui prennent sens à travers leur valeur esthétique.  
Christian Lemaignan*

Depuis la remise en cause à la fin des années 1970 des fondements de l'urbanisme fonctionnaliste issu de la Charte d'Athènes, on peut constater l'émergence d'une nouvelle expression d'un urbanisme culturaliste. Celle-ci diffère des conceptions exprimées par Camillo Sitte, Ebenezer Howard ou même plus près de nous Robert Auzelle<sup>1</sup>. Les exemples ne manquent pas pour étayer ce constat, comme par exemple le projet à Nantes des Machines de l'île qui relève pleinement d'une scénographie urbaine, en réactivant et en actualisant cette métaphore réciproque du théâtre et de la ville.

" Ce nouvel urbanisme culturaliste n'est pas nostalgique. Ce n'est pas la résurgence d'un urbanisme passéiste renvoyant à un soi disant " âge d'or " de la ville européenne. Il ne s'agit pas de reconstituer cette forme urbaine, dense, compacte, hiérarchisée. Ce n'est pas non plus un urbanisme des beaux-arts, jouant d'une relation plastique privilégiée entre l'art et la ville. Il ne s'oppose pas à l'esprit moderne, il le relativise.

Cet urbanisme culturaliste, métissé, ordinaire, se fonde sur l'humain et le vivant en sollicitant les arts de la rue, les arts de la scène, les cultures urbaines, le cinéma, la vidéo, Internet, l'art contemporain qui fait appel au contexte et à la relation, dans un processus d'esthétisation de la relation à la ville. L'esthétisation n'a pas pour objet de " cosmétiser " le cadre urbain ; il s'agit d'une expérience des sens dans le but conscient ou inconscient de valoriser et de donner sens à ce qui pourrait être jugé sinon comme un *informe de la ville*<sup>2</sup> puisque les mutations urbaines semblent rendre la forme urbaine délétaire.

Il s'agit de voir " comment s'articulent les formes matérielles de la ville (les bâtiments), et les formes immatérielles de la cité (les comportements)<sup>3</sup> d'œuvrer en prenant en compte cette oscillation entre le vivant et le construit et de créer un climat existentiel propre à développer les besoins et à répondre aux désirs.

Il s'agit d'intégrer à la recherche urbaine " les dimensions spatiales et l'art même du projet "<sup>4</sup>, de " mêler histoire urbaine et histoire du projet . "

En refusant d'opposer " une ville compacte et limitée territorialement " à une conception urbaine distendue issue d'un espace " jugé homogène et isotrope ", telle que l'a développé l'urbanisme fonctionnel issu de la Charte d'Athènes, il s'agit de penser autrement " les découpages temporels dans les processus de transformation des villes "<sup>5</sup>. (...)

On peut dès lors identifier deux champs relevant de la scénographie urbaine : le champ artistique, auquel appartient le théâtre de rue et le champ urbanistique, l'événement impliquant la question de l'aménagement, et réciproquement. Entre ces deux champs subsiste certes une différence de temporalité, inscrite dans un jeu d'oscillation entre l'éphémère et le pérenne. Il y a aussi une différence d'objet : l'un relève du désir, l'autre du besoin. Mais l'effrangement de ces frontières dont témoigne les Machines de l'île dessine un nouveau territoire d'échange. La ville voit son existence magnifiée, mettant nos vies en scène. "

*Extrait d'un article à paraître dans la revue Place publique au printemps 2008.*

Cette démarche concerne d'une part les artistes qui mènent des actions artistiques urbaines. Elle engage aussi le rôle, les conceptions et les pratiques des architectes, des urbanistes, des ingénieurs qui ont pour objet la ville et l'espace public. Elle ne peut être envisagée que dans une relation forte avec la population et avec les élus qui la représentent dans le cadre de politiques publiques.

1Ce que Françoise Choay dénomme "urbanisme culturaliste" dans son ouvrage *L'urbanisme, utopies et réalités*, Editions du seuil, Paris 1965, apparaît dans la deuxième moitié du 19e siècle en Angleterre, en Allemagne et en Autriche. Cette conception réagit à l'industrialisation des villes dénoncée comme médiocre et informe. Elle développe une nostalgie pour la ville du passé, préconise le retour aux petites villes, le respect et la reprise des formes urbaines anciennes, rues tortueuses, places irrégulières, formes asymétriques, et une prise en compte du site, revendiquant un rôle pour l'art. En Autriche, l'urbaniste Camillo Sitte (1843-1903) publie en 1889, *Der Stadtbau* ; en Angleterre, l'urbaniste E. Howard (1850-1928) publie en 1898 *Garden Cities of Tomorrow* ; l'ingénieur R. Unwin (1863-1940), publie en 1909 *Town planning in practice*. Ils se situent dans la filiation de William Morris (1834-1896) et de John Ruskin (1819-1900). En France, Henri Prost (1874-1959), Robert Auzelle (1913-1983), Gaston Bardet (1907-1989) peuvent être rapprochés de l'urbanisme culturaliste, notamment à travers leur critique de l'urbanisme fonctionnaliste. *La Déclaration de Bruxelles*, Archives d'architecture moderne, Bruxelles 1980. élaborée lors d'un colloque qui s'est tenu à Bruxelles à la fin de l'hiver 1978 sur la reconstruction de la ville européenne participe de ce mouvement. Les concepts de réparation de la ville, de résistance anti-industrielle, d'intégration de l'histoire sont les mots-clé de cette critique radicale de l'urbanisme progressiste né de la Charte d'Athènes. La ville se construit par l'intégration des fonctions et la composition de formes urbaines identifiées : la rue, la place, l'îlot, le quartier.

2 *L'informe de la ville*, in Mission Repérages, Editions de l'Entretemps, Montpellier 2006

3 Augustin Berque, " Sur la nécessité d'une morphodynamique urbaine " in *La ville. Espaces et lieux. Stocks et flux : temporalités urbaines. Gouvernement urbain. Formes et paysages. Ville et santé*, Le courrier du CNRS n° 81.

4 Bruno Fortier, " Introduction ", Chap. IV " Formes et paysages " in *La ville. op.cit.*

5 Jean-Louis Cohen, " La forme de la métropole contemporaine " in *La ville. op.cit.*



## Présentation de Catherine Aventin

**Catherine AVENTIN** est architecte et docteur en sciences pour l'ingénieur, spécialité architecture (École Polytechnique de l'université de Nantes) avec une thèse intitulée " Les espaces publics urbains à l'épreuve des actions artistiques ". Elle exerce en libéral, seule (maîtrise d'œuvre pour des particuliers) et avec le collectif BazarUrbain sur des projets urbains (lauréat du palmarès des jeunes urbanistes 2007).

Elle est également chercheuse associée au Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (Cresson, UMR CNRS 1563 à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble).

Elle travaille depuis une dizaine d'années sur la thématique des rapports entre espace public et arts de la rue. Elle considère l'espace urbain, à la suite du travail du laboratoire Cresson, dans le même temps dans ses dimensions construites (le bâti), sensibles (ce qu'on perçoit par les différents sens) et sociales (les pratiques et les usages). Elle considère l'espace dans sa complexité, l'architecture et la ville étant bien plus qu'un ensemble de formes ou " d'objets " répondant à des fonctions.

Catherine AVENTIN

Architecte DPLG

Laboratoire Cresson – Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble

60, avenue de Constantine

38036 GRENOBLE

aventin@architectes.org

## Présentation de Marcel Freydefont

**Marcel FREYDEFONT**, scénographe, né en 1948.

Enseignant à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes, responsable de la formation professionnelle. Scénographe DPEA et directeur scientifique du Groupe d'étude et de recherche scénologique en architecture (GERSA). Maître de conférence invité au Centre d'études théâtrales de l'université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique). Il est depuis octobre 2006 président de l'Avant-Scène Cognac, Centre national des arts de la rue.

Il a collaboré avec Michel Corvin au *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, Editions Bordas, Paris 1991 (nouvelle édition actualisée à paraître en 2008). Il a publié *L'informe de la ville*, in Mission Repérages, Editions de l'Entretemps, Montpellier 2006, *Petit traité de scénographie*, Carnets de la MCLA, Editions Joca Seria, Nantes 2007, *Lectures de la scénographie*, CRDP Pays de la Loire, Nantes 2007. Avec Jean Chollet, il a publié *Lieux scéniques en France*, Editions AS, Paris 1996 (Prix du Syndicat de la Critique dramatique et musicale) et *Valentin Fabre et Jean Perrottet, architectes de théâtre*, Editions Norma, Paris 2005. Il prépare avec Charlotte Granger un numéro spécial de la revue belge Etudes théâtrales : *Théâtre de rue, un théâtre de l'échange*. A paraître au printemps 2008.

Marcel Freydefont

Scénographe

Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes

Rue Massenet BP 81931

44319 NANTES CEDEX 3

freydefont.marcel@numericable.fr

**Trois thèmes traités simultanément en trois groupes.**

Les participants sont répartis en trois groupes, avec un rapporteur et échangent avec les intervenants, qui rencontrent tour à tour chacun des groupes, pendant 40 minutes.

---

**Quelques éléments de réflexion**

par Claude Renard

**REENCHANTER LA VILLE CE N'EST PAS MAGIQUE**

Agir pour ce que nous appelons en France la DEMOCRATIE CULTURELLE, c'est pour l'Etat et les collectivités locales, reconnaître et accompagner l'expression de la diversité des populations dans la construction et la transformation des villes. Une diversité à l'image des habitants, de leurs cultures " culture de la ville, cultures pour la ville".

La démocratie culturelle part de l'idée que chacun est acteur (élus, aménageurs, professionnels, artistes, habitants) sur un territoire dont ils déterminent eux-mêmes les limites ou l'absence de limites, au-delà des frontières administratives et historiques. Ils dénichent le génie des lieux, les mémoires enfouies dans ma rue, mon quartier, ma ville. Ils s'inscrivent dans des espaces temps qui se croisent comme les citoyens, les passants, d'ici et d'ailleurs qui n'ont pas tous le statut de citoyen, mais dont les gestes créatifs peuvent ouvrir des chemins de traverse, de nouveaux espaces de rencontres, de nouveaux droits.

Dans les différentes fonctions que j'ai pu occuper dans ma vie professionnelle et personnelle j'ai essayé d'être un de ces acteurs.

**LA DEMOCRATIE CULTURELLE EN DEMARCHES**

C'est en ce sens et à partir de mon expérience que je porte une attention particulière aux mots avec lesquels nous désignons ces initiatives et que je préfère le terme "démarche" qui suppose un processus dont la qualité relève de l'exigence partagée sur un territoire par des artistes, des habitants, des associations, des élus, et non d'une excellence artistique dont les clés sont réservées à une élite.

Depuis plus de 20 ans, des artistes, des professionnels, des associations, des jeunes ont interpellé au cœur de cités stigmatisées par des médias et certains courants de pensée racistes et xénophobes, les fondements de la politique culturelle, de l'Etat, des collectivités locales, des institutions. Ils ont transformé les moyens attribués à lutter contre l'exclusion en un foisonnement de créations photos, théâtres, danses, musiques, résidence, ateliers, friches re-qualifiées où l'interdisciplinarité se conjugue avec l'interactivité et où se côtoient amateurs et professionnels. Ils ont participé à l'émergence de nouvelles expressions artistiques, comme celles du mouvement hip-hop, des arts de la rue. Ces initiatives sont un levier dans la lutte politique contre toutes les discriminations et contribuent à l'émancipation et à la transformation de la société toute entière.

" COMME LA VIE EST LENTE ET COMME L'ESPERANCE EST VIOLENTE ", rappelle le poète Apollinaire.

Cette phrase dit poétiquement les difficultés, les lenteurs ressenties par tous ceux pour qui le temps des aménageurs ne correspond pas à l'urgence ressentie sur les territoires par les habitants.

Réenchanter la ville est d'abord une nécessité et une exigence démocratique qui n'est pas magique et suppose des conditions minimum de mise en oeuvre que 25 ans de politique de la ville ont pu appréhender.

De l'opération QUARTIERS LUMIERES en 91 qui visait à mettre un coup de projecteur sur le foisonnement des initiatives, à la publication DES LUMIERES DE LA VILLE en 2001 qui visait à communiquer une méthode et des préconisations dans pour autant formater les projets, mais leur donner sens et légitimité dans la ville.

- Interroger le processus social dans lequel s'inscrit le projet culturel.
- Mettre en place un comité de pilotage avec l'ensemble des partenaires, décideurs, élus, habitants et leurs associations. Un projet peut dépasser, voir déborder de ses objectifs initiaux, et il faut pouvoir accompagner ses questionnements ses amplifications.
- Clarifier la place de l'artiste ou des artistes, de sa production si l'on ne veut pas formater ou créer des incompréhension entre les acteurs, en instrumentalisant l'un au dépend de l'autre.
- Une évaluation partagée dont les critères ont été négociés, intégrée dès le démarrage du projet comme un processus de formation continue.

Et encore :

- Créer les conditions de la mobilité (transports, diffusion, mise en réseau), interpellation du monde économique, du monde des aménageurs,
- Travailler sur la diversité et avec la diversité des cultures, mettre au centre du projet une conception éthique et critique de son rapport à l'autre et créer les condition d'échanges Nord/Sud,
- Exiger une citoyenneté pleine et entière pour tous ceux qui partagent le même territoire.

Mais REENCHANTER LA VILLE c'est aussi SAVOIR FAIRE passer des démarches MICROLOGIQUES aux démarches MACROLOGIQUES ET INVERSEMENT, COMMENT FAIRE GERMER LE PETIT DANS LE GRAND ?

## Présentation de Claude Renard

### Claude RENARD

Chargée de mission sur les nouveaux territoires de l'art (NTA) depuis mai 2002 à l'Institut des Villes. La mission NTA répond aux besoins d'échanges entre les ministères, les élus et les porteurs de projets et à la nécessité de renforcer la concertation entre maîtrises d'ouvrage, maîtrises d'œuvre et usagers. Elle permet d'aborder, à partir d'expériences concrètes et innovantes, la place de la culture dans le renouvellement urbain. Elle propose aux ministères comme aux collectivités locales, des outils et des méthodes qui facilitent l'installation et la consolidation de ces initiatives culturelles.

Chargée de mission de 1991 à avril 2002 à la délégation interministérielle à la ville (DIV) au titre du Lien Social, elle a également eu précédemment la responsabilité d'un équipement culturel dans un quartier sensible à Beauvais où elle a créé un cinéma d'art et d'essai. Elle a organisé des événements culturels et artistiques où l'ambition de transformation urbaine et sociale était portée par une démarche associant professionnels, élus, créateurs et habitants.

Claude RENARD  
 Institut des Villes  
 DIV - 194 avenue du Président Wilson  
 93217 SAINT DENIS LA PLAINE  
 cchap@wanadoo.fr



**Trois thèmes traités simultanément en trois groupes.**

Les participants sont répartis en trois groupes, avec un rapporteur et échangent avec les intervenants, qui rencontrent tour à tour chacun des groupes, pendant 40 minutes.

---

**Présentation de Roland Council**

**Roland COUNIL** est directeur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Deux-Sèvres - CAUE79. Les CAUE, organismes publics d'information, de sensibilisation et de conseil, ont été fondés par la loi sur l'architecture (Art. 1 : L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions,...), sont d'intérêt public). Si les CAUE sont vecteurs d'un discours sur l'acte de créer, il est fortement ancré dans le domaine très normé de la responsabilité et de l'intérêt publics.

Le CAUE79 a développé une action de mobilisation et de formation des élus des collectivités, acteurs non professionnels de l'acte de construire ou d'aménager l'espace, sur leur fonction de responsables du projet public devant la société. Roland Council s'intéresse particulièrement aux relations entre le niveau d'exigence de qualité globale des projets d'une part et les processus ou procédures applicables d'autre part. La qualité du projet devenu réalité résulte du plein et bon usage du processus, lui-même directement dépendant du jeu correct et de l'engagement de tous les acteurs.

Le projet d'espace public est par nature complexe : il est sujet de droit, pétri de contraintes, il répond à des usages multiples, voire contradictoires, il est objet de patrimoine commun. Il peut être chaque jour le lieu du rêve et du sourire, ou de la tristesse et du regret.

Intégrer une dimension artistique dans le programme du projet c'est faire travailler ensemble des acteurs de cultures professionnelles très différentes : la maîtrise d'ouvrage publique et la maîtrise d'œuvre d'une part, la commande et la création artistique, d'autre part.

**Roland COUNIL**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Deux-Sèvres

15 rue Thiers

79000 NIORT

caue79@wanadoo.fr

---

**Présentation de Luc Bousquet**

**Luc BOUSQUET** est architecte et urbaniste de l'Etat et travaille depuis 3 ans au Plan Urbanisme Construction Architecture, placé au sein du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables. A ce titre, il est chargé de conduire des programmes d'expérimentation et de recherche sur la question de la ville et de l'architecture.

Antérieurement, il a travaillé pendant plus de 8 ans au sein du réseau des CAUE, en occupant, dans diverses régions, différentes fonctions (architecte conseil, directeur adjoint, chargé de mission, directeur).

Une de ses préoccupations centrales, quelles que soient les fonctions occupées et les lieux où il a pu travailler, est de comprendre comment mettre en oeuvre concrètement la dimension culturelle au sein d'un projet, afin de le faire exister en tant que tel comme un projet identifié et identifiable, le projet étant ici défini comme un objet ou un processus et en tout cas un moment de transformation collective, agissant sur l'espace et les représentations qu'en ont ses occupants (ceux qui s'en occupent et ceux qui l'occupent...).

De ce fait, "l'art" fait donc partie des ressources utiles à la mise en oeuvre de la dimension culturelle d'un projet. Encore faut-il s'accorder sur ce que l'on peut faire rentrer dans le champs de l'intervention "artistique" lorsque l'on traite des questions d'amélioration du cadre de vie bâti.

**Luc BOUSQUET**

Architecte et Urbaniste de l'Etat - Chargé de Projets - Département Ville et Architecture

Plan Urbanisme Construction Architecture

Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables

Arche Sud

92055 LA DEFENSE CEDEX

luc.bousquet@equipement.gouv.fr



L'article premier de la loi du 3 janvier 1977 décrète l'architecture d'intérêt public :

" L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt. "

#### Nouveaux commanditaires

<http://www.nouveauxcommanditaires.com/default.php>

#### Commande Publique

[http://www.culture.gouv.fr/culture/dap/commande\\_publicue/index.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/dap/commande_publicue/index.htm)

#### ZPPAUP - zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager

<http://www.diren-poitou-charentes.fr/>

#### HQAC - Haute qualité artistique et culturelle

<http://www.trans305.org/fra/index.php?page=59>

#### SDAP - service départementaux de l'architecture et du patrimoine

<http://www.culture.gouv.fr/culture/regions/sdap/sdap.htm>

#### CNRS - CRESSON

<http://www.cresson.archi.fr/presentation2.htm>

<http://www.cresson.archi.fr/presSUJETS.htm>

#### Master Projets culturels dans l'espace public - Université Paris 1 - Sorbonne

<http://www.art-espace-public.c.la>

#### CAUE - Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement

<http://www.caue.org>

> CAUE 16 - Dominique Roman

31 boulevard Besson Bey - 16000 Angoulême

> CAUE 17 - Jean-Michel Thibault

85 boulevard de la République - 17000 La Rochelle

> CAUE 79 - Roland Council

15 rue Thiers 79000 Niort

#### Réseau Art de Ville

<http://www.iul-urbanisme.fr/rezoaccueil.htm>

#### Revues

#### Stradda

<http://www.horslesmurs.asso.fr/editions/s/stradda.htm>

#### Urbanisme

<http://www.urbanisme.fr>

#### L'IAAT, la créativité et les territoires

Depuis 2006, l'IAAT a engagé une série de rencontres sur le thème "Innovation et territoires", afin de mieux nous préparer à répondre à des préoccupations externes susceptibles d'être révélées par la démarche "créativité et territoires" conduite en partenariat avec l'Institut National du Développement Local, l'Espace Mendès-France et les Clubs Partenaires pour Agir.

Depuis 1 an environ, nous avons rencontré différents acteurs :

> **Magnolya ROY** de Blue Yeti et partenaire de l'opération INNOCREA (innovation et créativité à Marseille)

[www.blueyeti.fr](http://www.blueyeti.fr) ;

> **Arnaud COHEN**, artiste-plasticien, autour des thèses de Richard FLORIDA qu'il traduit (The rise of the creativ' class) ;

> **Michel RICHARD**, philosophe et président de l'Institut Jacques CARTIER, sur la question "sens et territoires" ;

> **Thomas KOCEK**, chargé de mission arts plastiques à la DRAC, autour des enjeux actuels sur l'art contemporain ;

> **Adrien GUILLOT**, chef de projet "arts de la rue et transformation de l'espace public" au Conseil Régional Poitou-Charentes, sur la problématique des arts de la rue en région Poitou-Charentes ;

> **Laurent EVRARD**, libraire à Tours sur l'exigence et la "radicalité" culturelles ;

> **Marie DE BOUARD** de la galerie ARS LONGA à Paris sur le thème de l'Atelier de Géographie Parallèle [www.unsiteblanc.com](http://www.unsiteblanc.com) ;

> tout récemment **Hélène MUGNIER** -Art et management- autour de l'intérêt de lier art contemporain et vie de l'entreprise, de l'organisation.

Par ailleurs, notre centre de documentation a publié une **biblio-webo sur la problématique "Créativité et innovations territoriales"** et s'enrichit de jour en jour de livres sur ce thème ; nos contacts se multiplient avec des initiatives proches de la nôtre (institut Charles CROS, EUREKA.....) ; la journée "arts de la rue" du 31 JANVIER a été une occasion de mobiliser une partie de l'équipe sur ces questions.

## Zoom sur la place de l'art dans 4 espaces publics de la région Poitou-Charentes

- > **Angoulême** : Les murs peints de la Bande dessinée à Angoulême
- > **La Rochelle** : Les arts de la rue dans l'espace public de La Rochelle
- > **Pays Montmorillonnais** : Une programmation concertée de spectacles de rue
- > **Bouillé-St-Paul** : Le festival " Bouillez ! " et l'aménagement de l'espace public

Fiches réalisées par l'IAAT dans le cadre d'entretiens avec les porteurs de projets et les élus des territoires concernés.



## Les murs peints autour de la Bande Dessinée à Angoulême

Un programme de murs peints de scènes ou de créations BD, dans différents lieux de la ville à l'initiative de la municipalité.



### 1 Origine de la démarche

La Ville d'Angoulême s'est progressivement construite une image autour du **festival de la BD** organisé depuis 1974. Les premiers murs peints réalisés dès les années 1980 constituent des initiatives isolées de la municipalité (les murs peints " Héros " de Erro, " Le combat Spatial " de Philippe Druillet...) inscrit pour partie dans le cadre d'une initiative nationale "murs peints".

**Le festival de la BD de 1997 va être un élément déclencheur** avec l'exposition " Sur les traces d'André Juillard ", alors président du Festival, qui propose un parcours dans la ville alliant patrimoine et Bande Dessinée.



### 2 Contenu et pilotage du projet

**La Ville d'Angoulême initie une réflexion en 1997** sur ce que pourrait être une politique globale autour de la BD et sur l'inscription de la bande dessinée de façon pérenne dans la ville. Le projet des murs peints traduit sa volonté d'affirmer son rôle de capitale de la Bande Dessinée, de donner une visibilité de la BD tout au long de l'année et de favoriser son appropriation par les habitants. Dès le départ, les acteurs impliqués dans le projet ont partagé l'enjeu de valoriser la diversité de la création BD en évitant de caricaturer la BD et ses auteurs.

La municipalité a passé une **commande publique avec l'entreprise Cité de la Création** à Lyon<sup>1</sup>, maître d'œuvre du projet, des choix du lieu et de l'auteur à la réalisation effective. Cité de la Création prend en compte le paysage urbain et les caractéristiques du lieu afin d'inscrire le mur peint dans la ville. Chaque peinture fait l'objet d'une validation par la municipalité (choix du mur à peindre, auteur...).

Les murs peints se composent :

-> de fresques murales. Dans la majorité des cas, une commande est passée à l'auteur qui réalise une création spécifiquement pour Angoulême et adapté au lieu choisi.

-> d'interventions plus sporadiques de reproduction avec la technique du marouflage<sup>2</sup>.

**Au total une vingtaine d'œuvres** sont réparties sur le territoire de la ville avec une majorité en centre ville dont la plus récente est " Les coulisses du théâtre " de Dupuy-Berberian, peinte en 2006.

Parmi les auteurs des murs peints : Philippe Druillet (1985), François Schuiten (1998), Marc-Antoine Mathieu (1999), Frank Margerin (2000), Florence Cestac (2001), Berlion & Corbeyran (2003)...<sup>3</sup>



### 3 Lien avec la stratégie du territoire et outils de financement

Ce projet constitue une **démarche volontariste de la municipalité d'Angoulême** autour de la Bande Dessinée et de l'image. Il se compose de deux programmes, de 1999 à 2002 puis de 2002 à 2005 (prolongé jusqu'en 2007) formalisés chacun par une convention triennale avec Cité de la Création. Chaque programme est décliné en 3 étapes annuelles qui correspondent à un espace de la ville où sont insérés les murs : l'hyper centre, les faubourgs, les quartiers.

Un contexte : de la BD à l'image

> Un festival de la Bande Dessinée depuis 1974 [www.bdangouleme.com](http://www.bdangouleme.com)

> 1990 : Création du CNBDI, Centre National de l'Image et de la Bande Dessinée [www.cnbdi.fr](http://www.cnbdi.fr)

> 1997 : Création de Magelis : programme de développement de la filière image [www.magelis.org](http://www.magelis.org)

> Janvier 2008 : création de la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image : association du CNBDI et de la maison des Auteurs.

<sup>1</sup>Spécialiste mondiale de la peinture murale, l'entreprise Cité de la Création a signé plus de 430 œuvres murales monumentales dans le monde, depuis 1978 [www.cite-creation.com](http://www.cite-creation.com)

<sup>2</sup>Le marouflage consiste à fixer une surface peinte légère sur un support plus rigide avec de la colle forte dite maroufle qui durcit en séchant. source : [fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org)

<sup>3</sup> [www.toutenbd.com](http://www.toutenbd.com) propose une cartographie d'Angoulême avec une photo de chaque mur peint

\* Insee, estimation de population au 1er janvier 2005

Les financements mobilisés sont à parts égales ceux de la Ville, du Conseil Général de Charente et du Conseil Régional Poitou-Charentes sur des politiques sectorielles et des conventions. Des partenaires privés interviennent également (Bouygues Telecom, France Telecom, Tollens...).



#### **Partenariat public/privé**

**Une consultation en amont des acteurs sur le projet** : un groupe BD a été mis en place par Cité de la Création regroupant des acteurs de la ville : services municipaux (communication, urbanisme), auteurs, CNBDI, architecte des bâtiments de France, association les Amis de la BD, association des commerçants, comités de quartier... Les acteurs ont été associés à la définition globale du projet.



#### **Impact et aménagement de l'espace public**

**Les murs peints sont reconnus comme élément du patrimoine de la ville.** Appropriés par la population, ils sont pour certains des lieux de repérage dans la ville, lieux de rendez-vous. Ils ont également un impact touristique, on vient à Angoulême faire découvrir aux amis et touristes des morceaux choisis de ces murs peints. Cette appropriation touche aussi des acteurs culturels. Par exemple, Via patrimoine<sup>4</sup>, l'association pour la valorisation du patrimoine à Angoulême, a réalisé l'opération "monument du mois", en novembre 2007 sur les murs peints. Cette opération met en valeur un édifice, un site ou un quartier par des animations durant un mois.

**Le projet prend en compte l'espace public et les caractéristiques du lieu** dans lequel il s'insère, cependant il n'a pas donné lieu à une réflexion plus globale sur l'aménagement de l'espace public. Le fait d'intervenir sous cette forme en centre ancien a constitué un pari qui à l'origine a soulevé des réserves.

**Les murs peints contribuent au rayonnement d'Angoulême** autour de la BD. Il a également inspiré d'autres villes telles Montréal. Angoulême a obtenu le Prix spécial CAP'COM 2000, lors du salon national de la communication publique et territoriale.

#### **Les perspectives**

-> **Un développement limité dans le temps** : les murs peints n'ont pas vocation à recouvrir la ville. Il est uniquement envisagé 4 nouveaux murs en centre ville en lien avec le projet " Parcours lumière nocturne ".

-> **Un programme d'entretien** et de restauration des murs peints est envisagé pour 2008 avec Cité de la Création. Les premiers murs ont souvent mal vieilli.

-> **Le développement d'une politique touristique des murs peints** en coopération entre la Ville et la communauté d'agglomération du Grand Angoulême (COMAGA) : un " Parcours lumière nocturne " est envisagé pour janvier 2009. Il s'agit d'un parcours scénographique (lumière et vidéo projection) intégrant des murs peints existants et la création de 4 nouveaux murs peints. Un projet réalisé en coopération avec l'association 16 000 images<sup>5</sup> et en faisant appel à l'entreprise parisienne Harmatan.

-> **Une opération 4x21 régionale<sup>6</sup>** le 21 décembre 2008 sur la réhabilitation du quartier de Ma Campagne à Angoulême, où existe un mur peint (Héros d' Erro) très détérioré et qui sera restauré.

-> **Un colloque sur les murs peints** organisé par la Ville d'Angoulême en association avec des universitaires en prévision pour 2009.

#### **Pour en savoir plus :**

**Jean Marc Joussen** - Directeur du service Communication de la Ville d'Angoulême  
[jmarcjoussen@aol.com](mailto:jmarcjoussen@aol.com)

**Jean-Pierre Mercier** - Conseiller scientifique, Centre National de la Bande Dessinée et de l'Image (CNBDI) - [jpmercier@cnbdi.fr](mailto:jpmercier@cnbdi.fr)

<sup>4</sup>Via patrimoine gère notamment le labels " Angoulême, ville d'art et d'histoire " [www.patrimoine-charente.com](http://www.patrimoine-charente.com)

<sup>5</sup>Association des professionnels de l'image de la Région Poitou-Charentes [www.16000images.com](http://www.16000images.com)

<sup>6</sup>Projet fédérateur initié par le CNAR (Centre National des Arts de la Rue) de Cognac et la Région Poitou-Charentes dans le Temps des art de la rue. Un 4x21 est organisé tous les trimestres au passage des solstices et des équinoxes, itinérant sur l'ensemble du territoire régional.



## Les arts de la rue dans l'espace public de La Rochelle

Complémentarité de l'événementiel et de la création permanente pour des projets artistiques développés avec les acteurs culturels et la population dans la ville de La Rochelle.



### 1 Origine de la démarche

Repartir du politique : les arts de la rue sont un moyen de repenser l'idée de démocratisation dans la politique culturelle de la ville. Un constat est fait de la nécessité d'aller plus loin que le fonctionnement des équipements culturels et de l'organisation d'événementiels ex nihilo. La volonté est d'être dans un mouvement général pour sortir l'art et la culture des murs et fédérer autour d'un projet commun.

### Un contexte inscrit

La ville de La Rochelle présente un patrimoine et un niveau d'équipement culturel denses. L'objectif retenu est de développer et de maintenir un réseau d'animation culturelle qui inclut une dimension d'art dans l'espace public. Avec l'intervention artistique, c'est la volonté de mobiliser et d'impliquer les acteurs locaux, la population sans idée pré-conçue.



### 2 Contenu et pilotage du projet

Plusieurs projets de réalisation artistique, pour accompagner des aménagements urbains, sont menés à La Rochelle allant de la production physique à l'organisation de rencontres :

- **Mireuil**, quartier populaire en pleine mutation, qui fait l'objet d'un programme de renouvellement urbain : démolitions d'immeubles, aménagement d'espace, reconstruction. La résidence d'artistes " Les anges rebelles " accompagne depuis 2004, au cœur du quartier, cette transformation urbaine par une action affirmée, ouverte sur les arts de la rue. Des projets fédérateurs ont été proposés pour accompagner le quotidien de la population : ateliers de pratiques artistiques dans des containers maritimes, façades d'immeubles qui se métamorphosent, spectacles de haut niveau, un jardin qui convertit l'espace urbain...

Mireuil a accueilli la première édition de l'opération régionale 4x21<sup>1</sup> le 21 septembre 2006.

Dans le prolongement de cette dynamique imprimée par les Anges Rebelles, l'Astrolabe (espace culturel du quartier) prend aujourd'hui le relais, en mettant les arts de la rue au cœur de son nouveau projet culturel.

- Un travail avec la DRAC<sup>2</sup> aboutit à une **commande publique** pour la création d'une œuvre d'art contemporain sur le site de la médiathèque de La Rochelle. Est intégrée une réflexion philosophique pour appréhender ce site dans sa réalité sociologique, culturelle, historique, urbanistique, symbolique... Dan Graham, artiste américain de tendance conceptuelle, a été retenu pour ce projet qui devra faire la liaison avec la nouvelle ville et constituer un patrimoine contemporain à la hauteur du site patrimonial des tours.

- **Une dynamique d'ouverture** : la plupart des lieux culturels, municipaux ou non, s'ouvrent de plus en plus sur la cité et intègrent une dimension arts de la rue : **Le Carré Amelot**<sup>3</sup> (Espace Culturel de la Ville de La Rochelle), investit son parvis, La Coursive inaugure le théâtre Verdière avec une programmation " rue ", l'Université accueille le colloque " **Arts de la rue, art(s) des cités ?** " co-organisé avec la Région Poitou-Charentes, l'Astrolabe, le Centre Intermondes et le Centre National des Arts de la Rue Cognac.

<sup>1</sup>Projet fédérateur initié par le CNAR (Centre National des Arts de la Rue) de Cognac et la Région Poitou-Charentes dans le Temps des art de la rue. Un 4x21 est organisé tous les trimestres au passage des solstices et des équinoxes, itinérant sur l'ensemble du territoire régional.

<sup>2</sup>Direction Régionale des Affaires Culturelles

<sup>3</sup>Dédié aux arts visuels et aux arts des sons. ([www.carre-amelot.net](http://www.carre-amelot.net))

\* Insee, estimation de population au 1er janvier 2005



### Lien avec la stratégie du territoire et outils de financement

Le travail de terrain des Anges Rebelles et l'Opération de Restructuration Urbaine (ORU<sup>4</sup>) ont favorisé une prise de conscience et ont été le déclencheur d'une politique culturelle de fond sur l'art de la rue à La Rochelle. Cette volonté d'irrigation de l'ensemble du territoire rochelais a amené la décision d'accompagner les habitants et la restructuration de ces quartiers par des mises en scènes et des projets culturels. Une convention triennale a été signée en 2005 entre l'association les anges rebelles et la ville de La Rochelle.

Il n'y a pas de ligne spécifique pour les arts de la rue dans le budget municipal, ce qui contribue à une approche transversale des projets, en impliquant les différents services. Le co-financement se fait sur des lignes de droit commun des collectivités ou sur des crédits spéciaux développés pour les projets (Etat et Région Poitou-Charentes).



### Partenariat public/privé

Le lien avec la population se fait au cœur des projets qui prennent une dimension participative de la conception à la réalisation artistique. Un travail de fond est réalisé avec les habitants, les structures sociales et culturelles, les organismes locaux, les artistes, les scolaires et des bénévoles pour les rendre pleinement acteurs.

Les projets de la ville s'appuient aussi sur les partenaires institutionnels (Etat, Communauté d'Agglomération, Ville de La Rochelle, le Conseil Régional, le Conseil Général de la Charente-Maritime) et des acteurs tels : le collectif des Organismes HLM, la Caisse des Dépôts et Consignations, la CAF, EDF, le Crédit Mutuel...



### Impact et aménagement de l'espace public

Les choix des projets rochelais impactent directement sur l'espace public : animation, aménagement, création... Les arts de la rue participent à la construction de l'imaginaire des quartiers, de la ville, de l'agglomération. Ils contribuent au décroisement et à la valorisation des quartiers. Le réaménagement de l'espace public par un projet vivant, tel le jardin de la Place des Fontaines du Mireuil, s'inscrit dans la durée et nécessite un entretien pour l'aboutissement de la production culturelle. L'impact de projets tels que la commande publique ou l'ORU ne se mesure que sur le long terme.

#### Les perspectives

-> Les perspectives culturelles s'articulent autour de la question " comment la ville de La Rochelle va évoluer ? " en terme d'aménagement urbain, de population, d'image... et comment la création artistique va accompagner et participer à cette évolution.

-> Les acteurs sont confrontés à la problématique de recherche de financement pour la pérennité de leurs actions.

#### Pour en savoir plus :

**Sylviane Dulioust** - Conseillère municipale de La Rochelle - Déléguée culturelle - [sdulioust@wanadoo.fr](mailto:sdulioust@wanadoo.fr)

**Sigrid Gloanec** - Directrice des Anges Rebelles - [lesangesrebelles@yahoo.fr](mailto:lesangesrebelles@yahoo.fr)

**Renaud Planade** - Chargé de missions aux affaires culturelles de la Ville de La Rochelle - [renaud.planade@ville-larochelle.fr](mailto:renaud.planade@ville-larochelle.fr)

<sup>4</sup>Mise en place par l'état à la fin des années 90, l'ORU vient en aide financièrement aux villes et aux communautés d'agglomération qui portent des projets de restructuration de leurs espaces urbains.



## Une programmation concertée de spectacles de rue au pays Montmorillonnais

Les MJC<sup>1</sup> du territoire élaborent une programmation artistique commune " Lézards de la Rue ", projet inscrit dans la stratégie de développement culturel du syndicat mixte du pays Montmorillonnais.



### 1 Origine de la démarche

Il était constaté que les programmations artistiques étaient cloisonnées et réalisées sur des entrées spécifiques pour chacune des 4 MJC du pays : art du cirque, jazz, danse contemporaine, carnaval... En 2005, sous l'impulsion du pays Montmorillonnais, les acteurs locaux ont souhaité travailler ensemble pour **renforcer l'action artistique permanente du pays** en s'appuyant sur les compétences des MJC, mais aussi de la résidence d'artistes " la compagnie Les Clandestins " d'Odile Azagury, de l'Ecomusée du Montmorillonnais, de l'EPCC<sup>2</sup> de St Savin...

Un contexte et un savoir-faire local  
En pays Montmorillonnais est inscrit un **savoir-faire local**, pour les pratiques amateurs consacrées à l'expression culturelle telle que le **spectacle vivant** (musique, danse, théâtre, arts de la rue et de la piste). Dans le cadre de réflexions culturelles, un rapprochement d'initiatives locales avec des mesures plus globales de politiques régionale et européenne s'est réalisé.



### 2 Contenu et pilotage du projet

" Lézards de la Rue " est un projet **bisannuel de construction d'une programmation et d'une diffusion de spectacles de rue à l'échelle du pays Montmorillonnais**. Cette opération collective, initiée en 2006, implique chacune des 4 MJC (Isle Jourdain, Lathus, Lussac et Montmorillon) aidées par le syndicat mixte du pays Montmorillonnais. Ils élaborent une programmation, en 2007 puis 2008, de 25 spectacles et une manifestation Carnaval " Piazza Circus ", dans près de vingt communes du territoire avec, à chaque fois, des compagnies différentes.

Le projet repose sur un **travail en réseau** et sur un **groupement de moyens**. La MJC de Lussac-Les-Châteaux dispose d'un poste d'animateur culturel, financé par la mairie et le Conseil général de la Vienne. Elle coordonne et assure le pilotage administratif du dossier, les demandes de subvention et les relations extérieures (Syndicat Mixte du pays Montmorillonnais, Conseil régional Poitou-Charentes, Conseil général de la Vienne, CNAR<sup>3</sup> de Cognac). Elle anime le comité de pilotage et l'équipe opérationnelle. La plupart des spectacles sont organisés en partenariat avec des associations locales, des comités des fêtes ou des mairies.

Le projet s'appuie sur de l'expertise interne mais aussi sur les conseils du CNAR et du chef de projet arts de la rue du Conseil Régional Poitou-Charentes.



### 3 Lien avec la stratégie du territoire et outils de financement

La perspective d'un lancement d'une saison culturelle consacrée aux " arts de la rue et arts de la piste " pour les années 2007-2008 est **inscrite dans la charte de développement culturel du territoire du pays Montmorillonnais 2007-2010**. Ceci en concertation avec la Direction de la culture de la Région et dans un dispositif à la fois national (Temps des Arts de la Rue) et européen.

Les aides publiques sont allouées sur la base éligible des frais artistiques et des frais techniques des manifestations. Les recettes du budget du programme culturel sont 35 % du programme Leader+ du pays Montmorillonnais (Union Européenne), 35% des crédits " arts de la rue " (Conseil Régional), 30 % d'autofinancement. Cet autofinancement peut être lui-même aidé par d'autres contributions publiques (communes, département) ou privées (annonceurs), billetterie...

Malgré sa complexité de mobilisation, Leader+ a permis de structurer le projet, de gagner en qualité et en professionnalisation de la programmation. Il a dynamisé les échanges entre acteurs, leur capacité de travailler à l'échelle du territoire et a renforcé le rayonnement du projet.

<sup>1</sup>Maison des Jeunes et de la Culture

<sup>2</sup>Etablissement Public de Coopération Culturelle

<sup>3</sup>Centre National des Arts de la Rue

\* Insee, recensement de population 1999



#### Partenariat public/privé

Participation des MJC aux instances de concertation culturelle pour l'élaboration de la Charte de développement culturel et au comité de programmation du programme européen Leader+ du pays Montmorillonnais.

Le projet "Lézards de la Rue" s'appuie sur le partenariat d'associations locales (commerçants, loisirs, comités des fêtes ...), d'écoles, d'habitants... qui sont mobilisés dès la programmation. Des conventions sont signées pour la répartition des tâches telles que l'accueil, la restauration, la publicité... D'autres part, le public est composé de personnes qui ne fréquentent pas les salles de spectacles mais qui se retrouvent à participer pleinement aux spectacles de rue et qui font un retour sur leur appréciation des manifestations.



#### Impact et aménagement de l'espace public

Par cette programmation artistique annuelle, c'est la notion de " rendez-vous " qui est pris avec l'espace public. Il s'inscrit alors dans la mémoire collective par un spectacle attaché à un lieu et à une mise en scène spécifique.

Les communes sont volontaires pour la programmation de spectacle qui se greffe à leur fête locale. A l'origine, une crainte était que le spectacle de rue fasse perdre du public à la manifestation locale initiée. Le bilan met en avant un renforcement de l'image de la manifestation, un public local plus nombreux et un rayonnement élargi.

La **communication commune** du programme des manifestations " Lézards de la Rue " se fait sur les sites Internet des MJC, du Conseil Régional... Il est diffusé par voie postale, dans la presse... Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur le site [www.scenoscope.fr](http://www.scenoscope.fr) <sup>4</sup>

#### Les perspectives

L'opération " Lézards de la Rue " sera reconduite en 2008 à laquelle s'ajoutera la programmation du 4x21<sup>5</sup> du 21 septembre 2008 en pays Montmorillonnais. La pérennité du financement de l'action est posée pour après l'année 2008.

Le souhait est formulé par les MJC de faire évoluer un cadre de développement culturel collectif de territoire avec une contractualisation pluriannuelle qui permettrait un renforcement de la lisibilité des actions, du local au régional.

#### Pour en savoir plus :

Dominique Josso

Patrick Moncel

- Directeur de la MJC de Lussac-les-Châteaux - [direction@mjclussac.org](mailto:direction@mjclussac.org)

- Directeur du Syndicat Mixte du pays Montmorillonnais  
[pays@pays-montmorillonnais.com](mailto:pays@pays-montmorillonnais.com)

<sup>4</sup>Site d'actualité des spectacles en Poitou-Charentes

<sup>5</sup>Projet fédérateur initié par le CNAR (Centre National des Arts de la Rue) de Cognac et la Région Poitou-Charentes dans le Temps des art de la rue. Un 4x21 est organisé tous les trimestres au passage des solstices et des équinoxes, itinérant sur l'ensemble du territoire régional.



## Le festival " Bouillez ! " et l'aménagement de l'espace public à Bouillé-Saint-Paul

Une volonté de valoriser le patrimoine local et d'aménager l'espace public de la commune en l'articulant avec le développement culturel communal et le festival " Bouillez ! ".



### 1 Origine de la démarche

La réflexion sur un projet culturel et le festival " Bouillez ! " sont nés de l'**acquisition du site du château** par la municipalité en 1996. La municipalité s'engage alors dans la restauration de ce patrimoine afin d'installer les locaux de la mairie. Elle souhaite également faire vivre ce lieu et l'investir autour d'un projet de développement culturel.

**En 1996, création du Comité des fêtes** de Bouillé-Saint-Paul autour de deux objectifs : l'animation communale tout au long de l'année et le portage du projet culturel incluant la valorisation du patrimoine local. **Un premier spectacle** : la municipalité fait appel à Dominique Serrault, un artiste local, pour organiser un spectacle de théâtre et prépare un repas rassemblant les habitants de la commune.

Un contexte fait d'atouts et d'opportunités

- Une nouvelle équipe municipale en 1995.
- Une opportunité de développement avec le site du château.
- Un tissu associatif dynamique et une culture de la convivialité sur la commune.



### 2 Contenu et pilotage du projet

**Le festival arts de la rue " Bouillez ! " s'est construit progressivement avec une équipe de bénévoles.** Il est organisé par le Comité des fêtes en lien étroit avec la municipalité autour d'objectifs partagés :

- valoriser et investir le patrimoine local et l'espace public du château puis de la commune autour d'un évènement culturel ;
- rassembler les habitants dans l'organisation du festival ;
- favoriser la rencontre entre le public, les artistes et les organisateurs en créant des temps de convivialité (préparation du festival, repas...) ;
- développer l'identité et l'image de Bouillé-Saint-Paul à l'échelle intercommunale.

**Le Comité des fêtes pilote le projet** et a acquis une licence d'entrepreneur du spectacle en 2003. Une équipe resserrée de 10 personnes travaille à l'organisation du festival toute l'année et met en place des groupes de travail (programmation, communication, budget, sécurité, repas, technique, aménagement du site...).

**Le festival se déroule sur 2 jours en juillet et rassemble des compagnies professionnelles.** Ce choix a été fait afin d'assurer une programmation artistique de qualité et faire reconnaître Bouillé-Saint-Paul<sup>1</sup>. Aujourd'hui 12 à 13 compagnies se succèdent sur 2 jours soit 40 à 50 artistes accueillis.

**Une évolution du festival** qui investit maintenant d'autres lieux sur la commune. Un aménagement de la place du village est réalisé pour l'occasion par les bénévoles autour d'un thème : la mer, la récupération, le végétal. Le public s'est également élargi aux territoires voisins, à la Région Poitou-Charentes et aux habitués des arts de la rue (1600 personnes en 2007).

**Depuis 2006, le développement d'une saison des arts de la rue est engagé** afin d'aller au-delà du festival en s'appuyant sur des évènements existants auxquels est intégré un spectacle arts de la rue.

- Mois de mai : une exposition de culture populaire. Exposition sur le minéral en 2006. Exposition sur le végétal autour de la mise en valeur d'un herbier communal de 1870 en 2007.
- Mois de septembre : un festival de peintres amateurs.

<sup>1</sup>Pour exemple, la première programmation (Juillet 1997) : Hélène Maurice, chanteuse québécoise et L'excuse, une compagnie Lyonnaise et son spectacle " Bouillant Bouillon ".

\* Insee, estimation de population au 1er janvier 2005



### Lien avec la stratégie du territoire et outils de financement

Le festival "Bouillez !" s'inscrit dans une démarche volontaire de valorisation du patrimoine et de développement culturel de la municipalité. Elle a également mené une action sur le maintien des services avec l'ouverture du bar restaurant le Relais des deux tours sur la place du village.

**Une réflexion sur l'aménagement et les espaces publics de la commune est en cours.** Elle trouve son origine dans des démarches initiées par la Communauté de Communes de l'Argentonnais telles le Programme Intercommunal de Valorisation des Bourgs et la charte architecturale et paysagère. Cette réflexion prend en compte la démarche artistique des arts de la rue. En 2006, une étude sur " la mise en scène urbaine des espaces publics " est lancée avec l'appui du CAUE<sup>3</sup>, de la Communauté de communes de l'Argentonnais, du pays Thouarsais, du Conseil Général, du Conseil Régional et de l'Avant Scène Cognac (Centre National des Arts de la Rue). Elle est réalisée par des bureaux d'études autour d'une équipe de paysagiste, architecte et scénographe. Parmi les orientations qui se dégagent :

- Recréer une centralité dans une commune caractérisée par un habitat dispersé. Projet d'aménagement et de valorisation de la digue du château.
- Investir les chemins et lieux de la commune autour d'un parcours artistique : Pister Bouillé.

**Le festival s'appuie sur différents outils de financement :** le contrat de territoire du Pays Thouarsais<sup>4</sup>, le Conseil Régional Poitou-Charentes, le Conseil Général des Deux-Sèvres, des sponsors privés. Le festival est payant avec le souhait des organisateurs de favoriser la reconnaissance d'un travail professionnel. L'accès à un coût moindre des spectacles est une préoccupation majeure. Budget du festival : 75 000 €



### Partenariat public/privé

**La population est fortement mobilisée** pour l'organisation du festival " Bouillez ! " par l'intermédiaire du comité des fêtes qui regroupe 80 bénévoles. Des habitants de communes voisines sont également associés.

**La population participe à l'étude** sur " la mise en scène urbaine des espaces publics " via une enquête et une réunion publique de restitution.

**Des contacts avec d'autres festivals :** Festival " les arts à la campagne " de Poupet (Vendée), Chalons-en-Champagne, Aurillac... Organisation d'un voyage depuis 2 ans par le comité des fêtes à destination des bénévoles du festival pour découvrir un festival en France : Poupet (85), Cognac (16).



### Impact et aménagement de l'espace public

**Le festival " Bouillez ! " est maintenant reconnu à l'échelle régionale et nationale parmi les festivals arts de la rue** et contribue au rayonnement de la commune et au développement de son attractivité. Il favorise les rencontres entre les habitants tant dans la préparation du festival que dans son déroulement. Un site Internet a été réalisé par la compagnie interactive à Niort [www.bouillez.net](http://www.bouillez.net)

La municipalité souhaite inscrire ses démarches d'aménagement des espaces publics en cohérence avec ses projets culturels.

### Les perspectives

-> **Le Festival " Bouillez ! " 5 et 6 juillet 2008.** Les organisateurs souhaitent mobiliser particulièrement la population nouvellement installée sur la commune pour créer une dynamique et favoriser la pérennité du festival.

-> **Un parcours artistique sur une saison " Pister Bouillé "** sera organisé en mobilisant la population dans un comité d'organisation.

-> **La poursuite du développement de la Saison des arts de la rue :** création d'un comité de pilotage d'élus de la commune et membres du comité des fêtes.

-> **Le renforcement du partenariat intercommunal autour des arts de la rue :** le festival Arts en terre d'audace de la Communauté de communes de l'Argentonnais qui rassemble des peintres et des plasticiens du pays aura lieu, en mai 2008, à Bouillé-Saint-Paul en lien avec la saison des arts de la rue de Bouillé.

-> **Un projet de résidence d'artistes,** en lien avec le festival, mis en place par la Communauté de communes de l'Argentonnais afin d'impliquer d'autres communes est à l'étude.

### Pour en savoir plus :

**Jean Giret** - Maire de Bouillé-Saint-Paul, vice-président de la Communauté de communes de l'Argentonnais, vice-président du pays Thouarsais - [mairie.bouillesp@wanadoo.fr](mailto:mairie.bouillesp@wanadoo.fr)

**Jean-Luc Charrier** - Président du Comité des Fêtes, conseiller municipal - [festivalbouillesp@wanadoo.fr](mailto:festivalbouillesp@wanadoo.fr)

<sup>3</sup>Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Deux-Sèvres.

<sup>4</sup>Le Conseil régional Poitou-Charentes soutient le développement des pays autour d'objectifs et de projets communs par l'intermédiaire de contrats (contrat de territoire 2003-2006 et contrat régional de développement durable 2007-2013).

# Un village se met en scène

**E**n misant, il y a dix ans, sur la culture comme moteur du développement local, Bouillé-Saint-Paul, petite commune rurale du Pays thouarsais, en Deux-Sèvres, faisait un pari osé. «En 1996, nous avons racheté le château, dans l'optique notamment de développer un projet culturel, explique Jean Giret, maire du village. La même année, le Festival au château est né. Au fil des ans, il a pris de l'ampleur et s'est très vite orienté vers les arts de la rue. Ce mode d'expression où les artistes investissent et s'approprient l'espace public, suscitant la rencontre et l'échange, nous semblait s'inscrire tout à fait dans notre démarche pour dynamiser la vie locale.» Cirque, théâtre forain, fanfares, déambulations, installations, le public a pu découvrir, au fil des éditions du festival, diverses facettes des arts de la rue, se laisser surprendre et séduire par le talent de compagnies régionales, nationales et même européennes. A partir de 2004, le festival a pris encore une dimension nouvelle, avec la mise en scène du village lui-même, réalisée autour d'une thématique par une équipe de bénévoles, habitants de Bouillé et des alentours, avec le concours depuis l'an dernier d'un intervenant plasticien. «L'adhésion d'une large part de la population à cette dynamique culturelle a permis de faire émerger une identité villageoise, de créer du lien social, notamment avec les habitants nouvellement installés – la population a augmenté de 40 % en 9 ans – et de resserrer les liens avec la Communauté de communes de l'Argentonais.»

En 2004, un programme de valorisation des bourgs a été mis en place au niveau intercommunal, établissant des critères de qualité architecturale et paysagère pour le développement de l'habitat et l'aménagement de l'espace public. «Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme sur la commune, nous nous sommes interrogés sur la manière de prendre en compte notre projet culturel et son approche "arts de la rue" dans l'aménagement des espaces publics. Et il nous a semblé intéressant de réaliser une étude qui croiserait les regards : celui de l'architecte paysager et celui de l'artiste scénographe.» L'idée de cette étude a pris forme en 2006, en parte-



nant avec le CAUE, la Communauté de communes, le Syndicat du Pays thouarsais, le Département et la Région Poitou-Charentes : établissement d'un cahier des charges, lancement d'une consultation publique et choix d'une agence offrant des compétences à la fois architecturales, paysagères et scénographiques, associant le groupe ICI-Même (Mark Etc, scénographe, et Natska Roublov, architecte) et L'Interlieu Paysages (Denis Delbaere, paysagiste). «Notre démarche a bénéficié du soutien fort de la Région, dans le cadre du Temps des arts de la rue, un programme national d'actions engagé sur trois ans (2006-2008) en faveur du développement des arts de la rue, et dans lequel la Région prend une part active.» La première phase de l'étude, achevée

fin 2006, a permis d'établir un diagnostic sur l'aménagement et la mise en scène des espaces publics de la commune. Ce diagnostic propose d'affirmer une identité fondée sur l'hétérogénéité – architecturale, géologique, paysagère – et pose la question du sens des espaces publics et de l'évolution de leur fonctionnalité. «Il y a 30 ans, la place était le lieu de passage et de rencontre, le cœur battant d'un village vivant économiquement, avec des agriculteurs, des artisans, des commerçants. Aujourd'hui, la place a perdu cette fonction. A nous de réinventer pour les espaces publics de nouvelles fonctions, de nouvelles manières de les investir, au travers de rituels qui invitent à la rencontre et à l'échange.»

Mireille Tabare

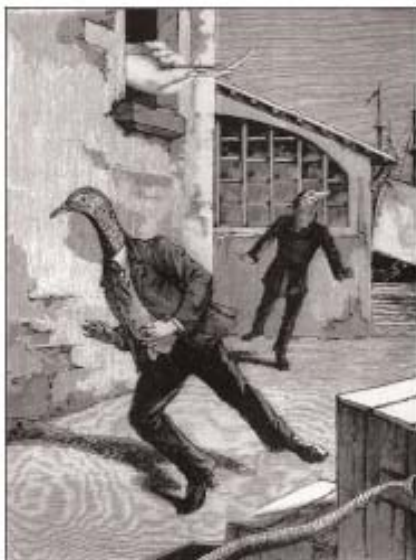
## PRINTEMPS AUX JARDINS

Plus d'une centaine de jardins seront ouverts au public les 2 et 3 juin en Poitou-Charentes lors des Rendez-vous aux jardins, manifestation du ministère de la Culture. Hormis ce week-end, signalons le 1<sup>er</sup> mai des «jardiniers du Paradis» qui, à Champdeniers (Deux-Sèvres), ouvrent leurs portes aux herbes sauvages, avec notamment la présence de l'association des Amis de l'ortie. Dans le même département, à Prissé-la-Charrière, le domaine de Péré organise sa 11<sup>e</sup> fête des plantes et du jardin les 9 et 10 juin.

## LA MAISON À PARTHENAY AU XV<sup>e</sup> SIÈCLE

Le musée municipal de Parthenay présente jusqu'au 24 juin 2007 l'exposition réalisée par l'association Atemporelle sur «La maison à Parthenay au XV<sup>e</sup> siècle». Elle montre à quel point la cité conserve du Moyen Âge un patrimoine riche : les maisons à pans de bois, les pierres ornementales, des objets trouvés lors d'études archéologiques. Des enluminures médiévales permettent de reconstituer le décor intérieur des maisons et la vie quotidienne des habitants au XV<sup>e</sup> siècle.

Le Festival au château de Bouillé-Saint-Paul a lieu les 7 et 8 juillet 2007.



## BOUILLÉ BOUE-T-IL ?

Certains les ont vu caresser des pierres au lavoir de Fronteau, débusquer un puit aux Vernelles, photographier un chenil à Preuil, enjamber le Pont de Preuil, retrouver l'emplacement des anciens bois entre les vignes de Chaufour, interroger les élèves du Terra, patauger à l'arboretum des Ménardières, sonder les douves du Château, mesurer la place du Bourg, se faufiler dans l'impasse des Lavandières, arpenter de multiples carrefours à la Poulinerie, au Prés-longs, au Patis de la vallée ou à la Hautebrousse Audebert, constituer une carte de France d'après les déplacements de France et une carte michelin d'après ceux de Michel, agents de la commune et pour finir, se resservir trois fois en dessert au relais des 2 tours. D'autres ont eu l'occasion de converser avec eux depuis la clôture du jardin, afin de lire l'histoire du paysage dans les murs des maisons, pour finir ensuite au salon, à la cuisine, ou à l'étable... Qui sont-ils ?

Ils sont trois, deux jeunes hommes, une jeune femme, un grand effilé au verbe haut, un second au rire jovial, une troisième plongée dans ses carnets de croquis. Vous les avez vu ou vous les rencontrerez prochainement, car voilà plusieurs semaines déjà que Mark (scénographe), Denis (paysagiste) et Nataska (architecte-scénographe) parcourent Bouillé Saint Paul pour conduire une étude confiée par la commune. En effet, le "trio" issu des équipes ICI-MEME (Paris) et l'INTERLIEU (Lille) a été chargé sur concours d'instruire une étude sur "la mise en scène des espaces publics de Bouillé Saint-Paul".

L'étude comporte trois étapes échelonnées jusqu'en juin et débouche sur la remise d'un programme d'aménagements ainsi qu'un avant projet détaillé d'une réalisation plus spécifique.

Après avoir présenté leur méthodologie au comité de pilotage en octobre dernier, ils viennent de remettre la phase diagnostic et se sont entretenus avec le conseil municipal de l'esprit de l'étude. Premières informations sur la démarche :

Avec un titre déconcertant le diagnostic intitulé "BROUILLER BOUILLE" fait ressortir sur 32 pages illustrées les caractéristiques géographiques d'une commune d'urbanisation dispersée, au bourg excentré. On y décrit la configuration spatiale, l'organisation du paysage à l'échelle matériologique, à l'échelle du bourg, à l'échelle du village, les affectations et les connotations

du bâti. Pour les auteurs du diagnostic, cette organisation en apparence brouillée traduit les atouts d'un "pays mêlé" ouvert à l'argentonnais à l'instar du projet culturel rassembleur au-delà du village.

Dès lors, pour que les aménagements pressentis ne tournent pas le dos à la dynamique de la commune dans le contexte du projet culturel, les auteurs du diagnostics livrent des projections quant à la relation du projet culturel au territoire et préconisent d'engager l'étude selon deux dimensions :

- des aménagements pérennes à l'échelle de la place du bourg et du talus du Château.
- des aménagements à l'échelle de lieux de transition dans toute la commune, de façon à inviter au déplacement, offrir des repères. Les seconds aménagements, plus ponctuels, plus ciblés permettront d'agir sur le sens de l'ensemble.

Les auteurs proposent d'attacher à l'aménagement une démarche participative, d'investir et travailler aussi bien le paysage que de proposer des rituels exceptionnels. Il s'agit de témoigner de l'esprit du projet culturel et des arts de la rue, ce que la curiosité peut transformer dans le quotidien.

A bientôt sur les chemins.



Source : bulletin municipal de la commune de Bouillé St Paul (79)



**COGNAC :**  
Population : 19 400 habitants (estimations INSEE 2005)  
Territoires : Département de la Charente  
 Pays Ouest Charente  
 Communauté de communes de Cognac.  
Dynamiques démographiques et économiques du bassin de Cognac :  
 Territoire marqué par un **solde migratoire négatif**, la population active commence à diminuer (INSEE 2005).  
 Activité centrée autour de l'agriculture et de l'industrie : **13% de l'emploi dans l'agriculture** (moyenne régionale 8%), **27% dans l'industrie** (moyenne régionale 18%).  
**Taux de chômage en 2003 :** 8,6% (moyenne régionale 9,1%).

**FESTIVAL " COUP DE CHAUFFE " :**

13ième édition

Programmation 2007 : 87 représentations et 25 équipes artistiques diffusées dans plus de 20 lieux de la ville.

Public estimé à 45 000 spectateurs. Gratuit.

Organisateur : L'Avant-Scène Cognac, CNAR (Centre national des arts de la rue).

Budget 2007 : 385 000 €

Partenaires publics : Ville de Cognac, DRAC Poitou-Charentes, Région Poitou-Charentes, Conseil Général de la Charente, ONDA.

Partenaires privés : SACD, Cognac Camus, Renaud, France Bleu La Rochelle, les Bouchages Delage.

**En quelques mots... :**

Située dans la vallée de la Charente, la ville de Cognac développe son économie sur l'agriculture et l'industrie, forge sa réputation sur la fabrication et l'exportation du fameux spiritueux.

Le festival **Coup de chauffe**, dont le nom fait référence à une des étapes de la fabrication du Cognac, joue avec cette histoire et cette économie. Il réinvestit l'espace de la ville et ses multiples lieux et symboles, intégrés dans les mises en scène, choisis pour révéler les œuvres artistiques, délibérément détourné, repensé ou magnifié.

Chaque édition est une nouvelle occasion de tester et d'investir de nouveaux espaces et itinéraires. Les idées sont nombreuses et l'équipe de l'Avant-Scène doit composer avec les artistes, les riverains, les administrations, le public autour du respect de l'œuvre, des meilleures conditions pour la représentation, du respect de la réglementation.

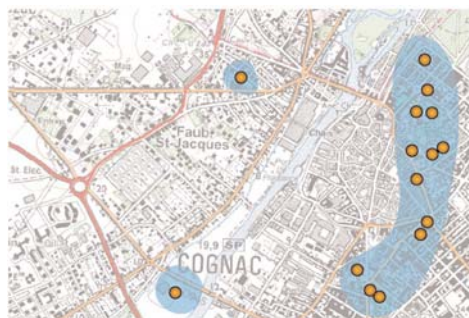
Moment fort, le festival replace la ville dans ses défis et permet de la vivre dans un quotidien revisité.

**Lieux et espaces investis**

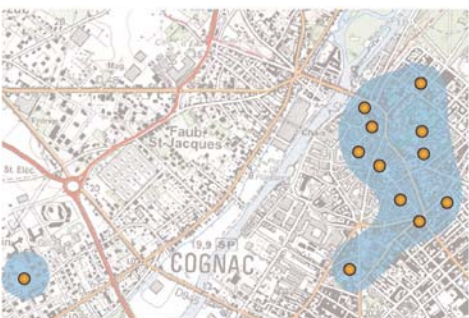
Edition 2001



Edition 2005



Edition 2006



Edition 2007

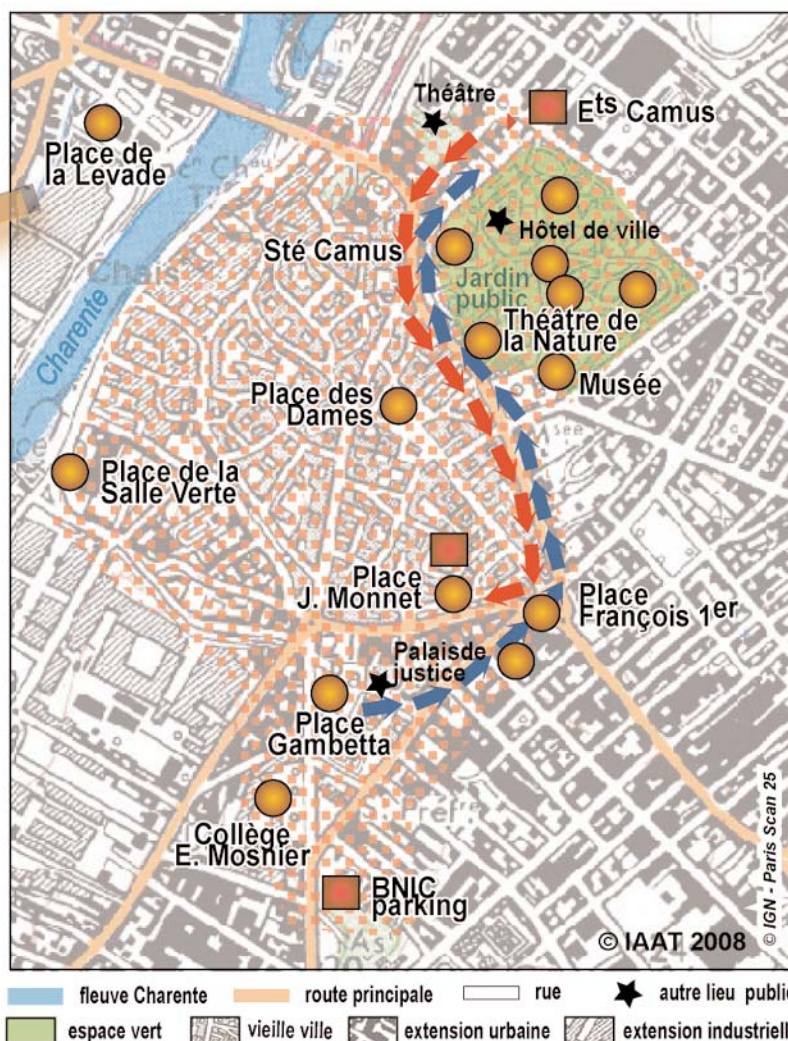


# Coup de Chauffe 2007

## Aménagement de l'espace du festival



- Scènes du festival**  
(cour, parking...)
- lieu public
  - lieu privé
  - chapiteau  
(création en résidence de la compagnie Attention fragile)
- Parcours de rue**  
(deambulation)
- itinéraire organisé  
compagnie Le Snob
  - itinéraire informel  
compagnie des Veilleurs  
compagnie Les Gens de Couleur  
compagnie Les Apostrophés
- Source : Avant-Scène Cognac



### Des éléments d'analyses construits dans une démarche d'observation :

Les éléments rassemblés dans ce dossier participent d'une première étape d'observation : compilation d'éléments de connaissance, analyse en partenariat, proposition de restitution et de support.

Pour poursuivre cette connaissance et mieux appréhender ces phénomènes, il convient de définir collectivement les enjeux et les processus permettant d'établir des indicateurs durables et partagés. Peut-être ces travaux, dont l'objectif premier n'est pas l'exhaustivité, sont les prémices de cette recherche.